

Lexique

Définitions des termes associés aux résidences artistiques

Résidence artistique

Une résidence permet à une structure culturelle, sur un temps donné, d'accompagner et de soutenir un projet d'une compagnie en mettant à sa disposition un ensemble de moyens humains, techniques ou financiers, pour penser, tester et composer leur future création. C'est une aventure humaine et artistique qui peut apporter beaucoup à ses acteurs et au public d'un territoire contribuant ainsi à son enrichissement culturel. Il existe différents types de résidences :

- résidence de création, recherche et expérimentation : soutenir la création et associer les publics à une démarche de création ;
- résidence « tremplin » : accompagner l'émergence de jeunes artistes ou talents peu connus, favoriser leur rencontre avec un public ;
- résidence « artiste en territoire » : contribuer au développement culturel d'un territoire en soutenant la réalisation de projets ou actions artistiques et culturelles menés par des artistes sur un territoire donné.

Action culturelle

Ensemble d'actions de démocratisation culturelle visant à favoriser un accès plus large aux pratiques culturelles, organisées à l'intention de différents publics.

Bords de scène

Ce temps de rencontre permet au public d'échanger, à chaud, avec les équipes artistiques à l'issue d'une représentation autour de la pièce, des thématiques abordées ou encore du travail des artistes et de mise en scène.

Répétition publique

Séance de travail pour réaliser le spectacle à laquelle le public est convié. Un bord de scène est souvent organisé à l'issue.

Générale

Ultime répétition de l'ensemble du spectacle, donnée sous forme de représentation devant un public d'invités

Filage

Répétition particulière où l'on joue le spectacle dans son intégralité et en continu.